

Communiqué du Forum des Sociétés Savantes du 19.10.09

Les responsables de plus de 40 sociétés savantes et associations d'enseignants se sont constitués en Forum le 17 octobre afin de mener une réflexion commune sur le fonctionnement de l'Education Nationale, l'avenir de la recherche et des universités. Le Forum sera un lieu de rencontre, d'échanges, d'information mutuelle, ainsi qu'une organisation destinée à exprimer les positions communes de la totalité ou d'une partie de ses membres. Il a vocation à être un interlocuteur reconnu de nos tutelles, d'autres organisations et des médias. Compte tenu de notre expérience pédagogique et de notre représentativité au sein de la communauté universitaire et enseignante dans toutes les disciplines du savoir, et afin de pouvoir défendre les valeurs partagées par nos sociétés, nous demandons à être partie prenante de véritables négociations sur les réformes en cours ou à venir.

Le Forum a adopté la résolution suivante concernant le projet de réforme de la formation et du recrutement des professeurs.

Nos Sociétés se sont déjà adressées par deux fois en 2009 au ministre de l'Education Nationale pour lui faire part de leurs analyses sur les effets de la réforme de la formation et des concours de recrutement des professeurs, et lui demander d'écouter les spécialistes que nous représentons. Sur le principe, il est légitime que la formation des professeurs, qui s'effectue déjà en 5 ans (6 ans pour les agrégés), soit sanctionnée par un master. Si une réforme plus ample doit être envisagée, elle ne peut l'être sans l'accord des communautés enseignantes et universitaires et ne peut aboutir qu'au terme d'une véritable concertation ; or la parution des décrets de juillet a créé une situation d'extrême confusion que nos sociétés souhaitent vivement dénoncer. Confrontées à un projet de réforme qui semble, en l'état, irréalisable, les Sociétés savantes proposent de repenser la réforme selon les principes suivants.

Les concours de recrutement et leurs programmes doivent rester nationaux et fonder la sélection des candidats sur leurs connaissances et compétences, évaluées par des spécialistes universitaires et des enseignants des disciplines concernées. La réforme de la formation et des concours ne doit pas produire un affaiblissement des exigences disciplinaires ni une restriction du champ des matières étudiées. Pour les candidats au concours de professeur des écoles, la réforme doit être l'occasion d'un renforcement, adapté à leur future mission, des connaissances dans les disciplines absentes de la licence dont ils sont titulaires. La formation proprement pratique doit intervenir après le concours. La connaissance du système éducatif, notamment, ne sera vérifiée qu'à l'issue de l'année rémunérée de stage pratique en alternance dont on ne saurait faire l'économie. Si des stages doivent intervenir avant le concours, il s'agira de stages en observation ou de pratique accompagnée sous la responsabilité d'un tuteur, les stages en pleine responsabilité n'ayant de sens qu'après la réussite au concours. La formation continue des enseignants titulaires devra être développée. Les cursus menant aux différents concours de recrutement de l'Education Nationale, à une autre voie professionnelle ou à la recherche doivent pouvoir rester compatibles et permettre des réorientations. A cette fin, nous demandons le maintien d'exigences scientifiques et disciplinaires effectives dans toutes les formations de master. Enfin, pour garantir la cohérence des formations, il est indispensable de connaître les programmes et les dates des concours ainsi que les modalités des éventuels stages avant d'élaborer les maquettes des masters correspondants. Pour le concours de l'agrégation 2011, des solutions doivent être trouvées afin qu'aucun étudiant ne soit lésé dans la phase de transition.

Premiers Membres du Forum :

Association des Etudes Grecques

Association Française des Enseignants Chercheurs en Cinéma et Audiovisuel

Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie

Association Française d'Etudes Américaines

Association Française de Mécanique

Association Française des Russisants

Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur

Association des Historiens Modernistes des Universités Françaises

Association des Linguistes pour l'enseignement de l'Oral dans l'Enseignement Supérieur Secondaire et Élémentaire

Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie

Association des Professeurs de Langues Anciennes de l'Enseignement Supérieur

Association des Professeurs de Langues des IUT

Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public

Association des Professeurs de Musique et de Musicologie de l'Enseignement Supérieur

Association des Sciences du Langage

Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques

Femmes et Mathématiques

Groupe de Recherche en Anglais de Spécialités

Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur

Société d'Etude du XVII^e Siècle

Société d'Etudes Medio- et Néo-Latines

Société des Etudes Romantiques et Dix-neuviémistes.

Société Française d'Étude du Seizième Siècle

Société Française d'Etude du Dix-huitième Siècle

Société Française des Etudes Japonaises

Société Française de Littérature Générale et Comparée

Société Française de Physique

Société Française Shakespeare

Société Française de Statistique

Société des Hispanistes Français

Société des Italianistes de l'Enseignement Supérieur

Société de Langue et Littérature Médiévales d'Oc et d'Oïl

Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles

Société Mathématique de France

Société des Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public

Société des Personnels Enseignants et Chercheurs en Informatique de France

Rassemblement National des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur

Union des Professeurs de Physique et Chimie

Union des Professeurs de Spéciales